
	<p align="center">Fiche signalétique</p>		<p>24 heures – Numéros de téléphone en cas d'urgence: Urgence médicale/ Empoisonner le Contrôle: Dans Les Etats-Unis: Call 1-800-222-1222. Outside U.S.: Appeler le centre antipoison. Urgence transport/Centre national de Réponse: 1-800-535-5053 1-352-323-3500</p> <hr/> <p>•NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de •déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits •chimiques.</p>
--	---	---	---

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régit sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

Section 1 – Identification du produit et de la compagnie

This MSDS is offered in English upon request.
 Los Datos de Seguridad del Producto pueden obtenerse en Espanol si lo riquiere.

Nom du produit:	MONO Foam/Mousse	Date de révision:	03/26/2010
Numéro UPC:	063213024300	Date	Nouveau
Utilisation du produit/Classe:	Scellant pour Mousse	d'abrogation:	
Fabriqué pour:	DAP Canada 475 Finchdene Square Unit 5 Scarborough, Ontario M1X 1B7 519-664-2252 (non urgente)	Numéro de fiche:	00042445604

Section 2 - Identification des dangers

Urgences générales: Une crème a coloré le produit liquide épais avec une odeur insignifiante. DANGER! Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Les vapeurs peuvent s'enflammer rapidement ou exploser. Peut causer une irritation des yeux, de la peau, du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. Nuisible s'inhalé. Nocif ou mortel si ingéré. Danger d'aspiration si avalé – peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Contenu sous pression. Ne pas perforer le contenant. L'exposition aux températures au-dessus de 120 °F peut causer la boîte pour se rompre. Les effets de santé défavorables primaires de ce produit sont relatés à l'Isocyanate Polymérique (MDI) le composant. Donc, la ventilation suffisante devrait être fournie pour éviter dépassant les limites d'exposition de ces composants (Voit Section 8). La probabilité de dépasser ces limites sont basses en raison de la concentration basse de vapeur produite pendant l'usage normal. Cependant, si utilisé à la maison, la ventilation ou l'échappement mécanique devrait être fourni pendant l'usage et jusqu'à ce que le produit est guéri. Les vapeurs de diisocyanate-4,4' de diphenylméthane (MDI) peuvent irriter les voies respiratoires et causer de l'écoulement nasal, de la toux et une diminution des fonctions pulmonaire. Ce produit a les fortes caractéristiques d'adhésif-comme et adhèrera d'une manière agressive pour écorcher de et l'autres surface. Si le contact accidentel arrive, suit la procédure de premiers secours appropriée décrite dans Section 4 de ce MSDS.

Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour des informations plus détaillées.

Effets de surexposition – Contact oculaire: Les signes et symptômes peuvent inclure : douleur, larmes, inflammation, rougeurs et vision brouillée. Peut irriter pour examiner. Le contact de mousse peut causer des dommages physiques en raison du caractère adhésif.

Effets de surexposition – Contact cutané: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif: possibilité d'effets irréversibles par contact avec la peau. Ce produit a les fortes caractéristiques d'adhésif-comme et adhèrera d'une manière agressive pour écorcher de et l'autres surface. Si le contact accidentel arrive, suit la procédure de premiers secours appropriée décrite dans Section 4 de ce MSDS. Le contact prolongé et répété sur la peau peut provoquer une dermatite, ainsi que l'assèchement et la délipidisation de la peau, du fait des propriétés de solvant de ce produit.

Effets de surexposition – Inhalation: Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation de vapeurs irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorges et déclencher une toux. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs de ce produit peut être nocive, voire mortel. Ce produit est un irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Peut causer une diminution de la capacité du système nerveux, des maux de tête, des étourdissements, de l'arythmie cardiaque, des nausées et des vomissements. Dans les cas extrêmes, la somnolence, la perte de conscience, et probablement la mort peut arriver. L'inhalation excessive et répétée aux vapeurs de solvants peuvent causer une arythmie cardiaque.

Effets de surexposition – Ingestion: Nocif ou mortel si ingéré. En cas d'ingestion, peut causer des vomissements, de la diarrhée et une diminution de la capacité pulmonaire. Peut causer l'irritation de muqueuses dans la bouche et l'appareil digestif. L'aspiration de matériau dans les poumons lors de vomissements peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.

Effets de surexposition – Dangers chroniques: AVIS : Selon les rapports, une exposition professionnelle excessive et répétée aux solvants a été associée à des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. Les symptômes incluent : la perte de mémoire, la perte de capacité et la perte intellectuelle de coordination. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs de ce produit peut être nocive, voire mortel.

Voie(s) d'absorption: Peau le Contact, Inhalation, Ingestion, Oeil le Contact

Problèmes médicaux aggravés lors d'exposition au produit: Une exposition excessive et répétée peut aggraver l'état des personnes atteintes d'asthme ou de symptômes semblables à l'asthme.

Effets cancérigènes: Aucun

Section 3 - Composition / Ingrédients dangereux

Chemical Name	CASRN	Wt%
Ester polyméthylènepolyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9	7-13
Liquefied petroleum gases	68476-86-8	5-10
Éther méthylique	115-10-6	5-10
Diisocyanate-4,4' de diphénylméthane	101-68-8	5-10

Section 4 - Premiers soins

Premiers soins – Contact oculaire: Tout de suite les yeux d'éclat avec les grandes quantités d'eau pour au moins 15 minutes jusqu'à ce que l'irritation se baisse. Obtenir l'attention médicale. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Premiers soins – Contact cutané: Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Utiliser un chiffon pour enlever la mousse supplémentaire de la peau et enlève le vêtement contaminé. L'usage d'un dissolvant, comme l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles) ou les esprits minéraux, peut aider dans enlevant uncured le résidu de mousse du vêtement ou des autres surfaces (évite le contact d'oeil). La mousse guérie pourrait être physiquement enlevée par le lavage persistant avec le savon et l'eau. Si l'irritation développe, l'usage crème de peau douce. Si l'irritation persiste, obtient l'attention médicale.

Premiers soins – Inhalation: Mettre la victime à l'air libre. En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, appliquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Premiers soins – Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si conscient boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Note au médecin: A cause des dérangements possibles de rythme cardiaque, les drogues de catecholamine, tels que epinephrine, devrait être utilisé avec la prudence spéciale seulement dans les situations de soutien de vie d'urgence.

COMMENTAIRES: En cas de surexposition, appeler le centre antipoison.

Section 5 - Mesures de protection en cas d'incendie

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse

Risques particuliers d'explosions ou d'ignition: Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Ne pas fumer. Éteindre toute flamme et flamme-pilote, fermer tous les poêles, appareils de chauffage, moteurs électriques et toute autre source d'ignition durant l'application et jusqu'à ce que les vapeurs se soient entièrement dissipées. Éliminer toute source d'ignition : chaleur, équipement électrique, étincelles et flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

Procédures spéciales de lutte contre les incendies: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

Section 6 - Mesures en cas de déversement accidentel

Procédures de nettoyage: Porter un équipement de protection personnel approprié tel que spécifié à la Section 8. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Utiliser un matériau absorbant ou gratter le matériau sec puis le déposer dans un contenant. Uncured le produit est très collant, donc soigneusement enlever la masse de la mousse en grattant l'augmente et tout de suite enlève alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables.

Section 7 - Manutention et entreposage

Manutention: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Utilisez dans un espace bien aéré. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Brûlera si impliqué dans un incendie. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés par le feu. Les vapeurs sont extrêmement inflammables et sont plus lourdes que l'air, elles peuvent s'accumuler dans les aires basses. Peut s'enflammer rapidement en suivant les courants de vapeurs. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs peut être nocif, voire mortel. Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates. S'assurer que la flèche sur la buse pointe dans une direction éloignée de soi avant de décharger.

Entreposage: Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive ou le froid excessif. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer ce matériau à l'abri de la lumière solaire. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

Section 8 - Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Chemical Name	CASRN	ACGIH TWA	ACGIH STEL	ACGIH CEIL	OSHA TWA	OSHA STEL	OSHA CEIL	Skin
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	Non
Liquéfié petroleum gases	68476-86-8	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	Non
Éther méthylique	115-10-6	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	Non
Diisocyanate-4,4' de diphenylméthane	101-68-8	0.005 PPM	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	0.2 MGM3	Non

Mesures de précaution: S'il vous plaît se référer aux autres sections et aux autres sous-sections de ce MSDS.

Contrôles d'ingénierie: Une ventilation locale près de la source d'émission peut être nécessaire pour maintenir la concentration ambiante au-dessous des niveaux limites recommandés. Faire fonctionner au maximum le système de ventilation central et/ou le système d'évacuation local afin de maintenir le niveau des vapeurs organiques sous les limites d'exposition recommandées. Les vapeurs hautement inflammables sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les aires basses. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager à raz le sol. Vérifier toutes les aires basses pour la présence de vapeurs. Assurer la circulation d'air frais durant l'application et le temps de séchage. En cas d'apparition de symptômes tels que larmolement, maux de têtes ou étourdissements ou si l'analyse de l'air démontre des niveaux supérieurs de vapeurs/brouillard aux limites d'exposition permises, porter un respirateur (approuvé NIOSH) approprié et installé adéquatement durant et après l'application. Suivre les instructions du fabricant concernant l'utilisation du respirateur. Refer to OSHA Standards 29 CFR 1910.94 and 29 CFR 1910.107.

Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Dans certaines circonstances, lorsque le niveau anticipé de concentrations en suspension est supérieur aux limites d'exposition permises, il est nécessaire de porter un respirateur purificateur d'air muni d'une cartouche ou d'un filtre à cartouche anti-vapeurs organiques. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur. Lorsque des larmolements, maux de tête ou des étourdissements surviennent ou si l'analyse de l'air démontre des niveaux supérieurs de vapeurs ou de brouillard de pulvérisation aux limites permises, porter un respirateur (approuvé NIOSH) installé de façon adéquate durant et après l'application.

Protection de la peau: Porter des lunettes de protection adéquates ou des lunettes étanches anti-produits chimiques. Porter un équipement de protection personnel afin d'éviter tout contact avec la peau. Porter des gants imperméabilisés contre les solvants.

Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.

Équipements de protection additionnels: inutile dans les conditions normales d'utilisation.

Pratiques hygiéniques: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Important: Les limites d'exposition permises (LEP) décrites proviennent du Department of Labor des États-Unis, règlement final concernant les valeurs d'exposition moyennes pondérées de l'OSHA (CFR 29 1910.1000); ces limites peuvent varier selon les états.

Note: Prendre tous les moyens selon les circonstances afin de prévenir ou réduire toute exposition de la peau des employés aux substances portant la mention «OUI» dans la colonne «PEAU» du tableau ci-dessus. Utiliser des gants, une combinaison, des lunettes étanches, tout autre équipement de protection personnel adéquat, les contrôles techniques et les pratiques appropriées au type de travail.

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Point d'ébullition:	Pas Etabli.	Densité de vapeur:	Plus lourd Qu'Aérer
Odeur:	Insignifiant	Limite de détection olfactive:	Pas Etabli.
Apparence:	Crème	Taux d'évaporation:	Plus lent Que Acétate de n-Butyl
Solubilité dans l'eau (H₂O):	Pas Etabli.	Poids spécifique:	1.00
Point de congélation:	Pas Etabli.	Taux de pH:	Pas Etabli.
Pression de vapeur:	Pas Etabli.	Viscosité:	Pas Etabli.
État physique:	Liquide épais	Inflammabilité:	L'Aérosol II égal
Point d'éclair, ° F:	Pas Etabli.	Méthode:	(Pas Applicable.)
Limite d'explosibilité inférieure, %:	Pas Etabli.	Limite d'explosibilité supérieure, %:	Pas Etabli.

Quand rapporté, la pression de vapeur de ce produit a été basé son maquillage de constituant théoriquement calculée et n'a pas été expérimentalement.

(Consulter la Section 16 pour connaître la signification des abréviations)

Section 10 - Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter des alcools, des acides forts ou amines et métaux (comme la petite particule catalyseurs métaux). Chaleur excessive ou froid excessif.

Incompatibilité: Des alcools, des acides forts ou amines et métaux (comme la petite particule catalyseurs métaux).

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

Risque de polymérisation: Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Section 11 - Propriétés toxicologiques

Produit DL50: Pas Etabli.

Produit CL50: Pas Etabli.

Aucun

Données significatives possiblement pertinentes à l'humain: Aucun.

Section 12 - Information écologique

Information écologique: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Section 13 - Information sur la mise au rebut

Information concernant la mise au rebut: Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets.

Code de mise au rebut de l'Agence de protection de l'environnement (40 CFR Section 261): Disposer les déchets dangereux en respectant toutes les lois fédérales, provinciales et municipales.

Section 14 - Étiquetage selon le Ministère des Transports

Nom du produit expédié:	Aérosols, inflammable	Groupe d'emballage:	Pas Applicable
Nom technique:	Pas Applicable	Classe de transport:	Pas Applicable
Classe de danger:	2.1 Inflammable gas	Numéro UN/NA:	UN1950

Note : L'information d'expédition fournie est applicable pour le transport de sol domestique seulement. La catégorisation différente peut s'appliquer si expédié via les autres modes de et/ou de transport aux destinations non résidentielles.

Section 15 - Information sur les règlements

CERCLA - Catégories de dangers selon le SARA:

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

RISQUE DE SANTE IMMEDIAT, RISQUE DE SANTE CHRONIQUE, RISQUE D'INCENDIE, RISQUE DE GAZ PRESSURISE

SARA Section 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Chemical Name	CAS Number
Diisocyanate-4,4' de diphenylmethane	101-68-8
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États-Unis:

Aucun

SIMDUT CANADIEN :

Cette FTSS a été préparée conformément aux règlements sur les produits contrôlés sauf pour l'utilisation du titre 16.

CLASSE SIMDUT CANADIEN : A, B5, D2A, D2B

Section 16 - Autres informations

HMIS Classification des dangers:

Santé: 2

Inflammabilité: 2

Réactivité: 1

Protection personnelle: X

COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATIL (VOC), moins d'eau exempte moins: G/LITRE: 78.0 LB/GALLON: 0.65 POIDS : POIDS %: 7.820**COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATIL (VOC), moins d'eau exempte moins, moins LVP-VOCs:** POIDS : POIDS %: 25.00**RAISONS DE RÉVISION:** Mise à jour périodique**Légende:**

N.A. – Non applicable

LD50 – Dose létale 50

N.É. – Non établi

LC50 – Concentration létale 50

N.D. – Non déterminé

NJRTK – New Jersey Right-to-Know Law

OSHA – Occupational Safety and Health Administration

VOC – Composé organique volatil

HMIS – Hazardous Materials Identification System

PEL – Limite d'exposition permise

TWA – Valeur d'exposition moyenne pondérée

TLV – Limite tolérable d'exposition

NTP – National Toxicology Program

F – Degré Fahrenheit

STEL – Limite d'exposition à court terme

C – Degré Celcius

CASRN – Numéro enregistré selon le Chemical Abstracts Service

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists

SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986

CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act

DAP croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. **AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT.** Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.

< Fin de la fiche signalétique >